

Le Musée lapidaire de Nîmes, en 1924 par Emile Espérandieu.



Attention ces descriptions et inventaires correspondent à un état des lieux datant de 1924. Le musée a subi, depuis, de nombreux changements.

Georges Mathon, février 2008

INTRODUCTION

De façon générale, les monuments des musées lapidaires n'attirent pas l'attention du public. Il ne suffit pas, en effet, de connaître les langues anciennes pour comprendre les inscriptions que présentent ces monuments : il faut aussi savoir lire les abréviations dont on a fait usage pour les rédiger et posséder certaines notions sur des choses qui ne sont pas enseignées couramment. Pourtant, ces vieilles pierres, que d'aucuns parfois trouvent encombrantes, sont les archives les plus précieuses et les titres de noblesse les plus authentiques des cités actuelles.

Je me suis efforcé, dans ce Guide, d'expliquer aussi brièvement que possible - car, à notre époque, les prodigalités typographiques ne sont pas permises - les inscriptions du Musée lapidaire de Nîmes. J'espère que mon travail n'aura pas été vain et que les visiteurs de ce musée l'accueilleront favorablement. Je veux croire aussi que mes concitoyens, dans l'ensemble mieux convaincus de la haute valeur documentaire de leurs monuments écrits, n'en aimeront leur ville que davantage et ne seront que plus fiers de son passé.

*Émile Espérandieu
11 Octobre 1923.*

Le Musée Lapidaire

Par le nombre de ses monuments, aucun musée lapidaire de province n'a plus d'importance que celui de Nîmes dont la formation a demandé beaucoup de temps. Dès le XVI^e siècle, l'historien Poldo d'Albenas se soucia des vieilles pierres de sa cité. Il en réunit, à titre privé, quelques-unes et son exemple fut suivi, aux siècles suivants, par des érudits comme Tanneguy de Besserié, Guiran, Graverol, surtout Séguier. Cependant, l'idée d'une collection publique ne prit corps qu'en 1739. A cette époque, où commencèrent les grands travaux de la Fontaine, on plaça dans le temple de Diane, qui resta jusqu'à la Révolution le seul dépôt officiel des antiques de la ville, des inscriptions jusque-là dispersées de tous les côtés.

En 1784, à la mort de Séguier, l'Académie de Nîmes hérita de la majeure partie de ses biens, notamment de sa demeure où il avait constitué un véritable musée d'objets de toutes sortes. En 1793, par la suppression de l'Académie, les moins encombrants de ces objets passèrent à la ville; mais la maison et les vieilles pierres qu'elle contenait furent vendues comme biens nationaux.

L'Académie, reconstituée en 1801, ne rentra pas en possession des richesses dont on l'avait dépouillée. Lorsque la Maison Carrée fut devenue un musée de peinture et de sculpture, en 1813, on dut, se contenter d'y réunir les seuls monuments conservés dans le Temple de Diane. On joignit aux tableaux ceux de ces monuments qui parurent les plus précieux et le reste entourra l'édifice.

En 1849, un premier lot des pierres du cabinet de Séguier fut acquis par la ville et disposé, par Pelet, dans la cour intérieure de la Porte d'Arles. Ces pierres y restèrent jusqu'en 1879. A cette date, on s'en procura d'autres de même provenance, de déplacement facile, et Germer-Durand, Auguste Aurés et Albin Michel s'employèrent à ne former qu'un seul dépôt, dans l'ancien hôpital du boulevard Saint-Antoine (*avenue Victor-Hugo*) transformé en Bibliothèque et Palais des Beaux-Arts. Malheureusement, cette installation, que l'on croyait durable, fut éphémère. Deux ans plus tard, on décida de construire un Lycée, en utilisant certains des bâtiments de l'hôpital, et les vieilles pierres durent reprendre, non sans dommage, le chemin de la Maison Carrée, où le manque de place les fit encore disposer en plein air.

Quand le nouveau Lycée eut ouvert ses portes, la municipalité décida d'organiser, définitivement cette fois, un musée lapidaire, dans le local que l'Université venait d'abandonner. Le transport des monuments, préparé par Estève, commença le 23 juillet 1894 et prit fin le 19 août suivant. Il porta sur 732 pierres, dont 85 du moyen âge. Au Musée, l'agencement de ces pierres dura dix-huit mois, mais fut accompli, de façon remarquable, par Gaston Maruéjol, Estève et M. Georges Maurin.

Dans le courant du siècle dernier, le musée lapidaire s'était accru de beaucoup de dons. Les vicissitudes par lesquelles il a passé ne permettraient pas de les citer tous; mais on ne peut omettre ceux des collections Guiran et Graverol par Dussaud et Laracine, et, parmi d'autres moins importantes, les offrandes des municipalités de Collias, Manduel, Marguerittes, Milhaud, Uchaud et Redessan, de Léon Alègre, l'abbé Barnouin, L. Cabane de Florian, E. Germer-Durand, Girard, De Gonet; Samuel Guérin, Jurand, Auguste Pelet, Bury-Pocheville, Henri Révoil, Riboulet,

Robert, Roux, Ch. de Tesson et M. Bret. En 1911, M. le docteur Delon a offert vingt monuments de l'époque romaine et deux monuments du moyen âge ayant fait partie de la collection Séguier (1).

(1) Cette donation est, de beaucoup, la plus importante ; mais il conviendrait d'en citer, depuis vingt-cinq ans, plus de cent autres. Omises dans ce Guide par crainte d'en oublier, ces donations seront rappelées dans un Catalogue général, en ce moment (1924) en préparation, des collections municipales. Une exception toutefois, doit être faite en faveur de M. Demotte, antiquaire à Paris, qui s'est montré plus particulièrement généreux en donnant à la ville, en 1922, un magnifique sarcophage de marbre blanc provenant de l'abbaye de Valbonne.



Le bâtiment qui abrite la collection lapidaire, 17, Grand'rue, est une oeuvre des Jésuites. Sa construction, commencée en 1673, ne prit fin que quatre-vingts ans plus tard. L'obligation de ne pas interrompre un enseignement que ces religieux avaient hérité en 1634, d'un Collège des Arts, fondé en 1539 par François Ier, en fut, la cause.

En 1762, quand la suppression de tous les collèges des Jésuites fut décidée, celui de Nîmes passa aux Pères de la Doctrine chrétienne, qui le conservèrent jusqu'à la Révolution. Fermé à l'époque de la Terreur, ce Collège fut rouvert en l'an VI sous le nom d'Ecole centrale. En 1808, l'Empire en fit un Lycée.

La collection lapidaire, inaugurée le 16 février 1896 par Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, en présence de M. Emile Reynaud, maire de Nîmes, et de ses adjoints, est répartie dans neuf salles formant comme une sorte de cloître autour de l'ancienne cour d'honneur du bâtiment. On y accède par une grille et par une porte.

Il est préférable d'entrer par la porte et de parcourir les salles dans l'ordre où les monuments qu'elles renferment sont décrits (I).

(1) Il n'est pas donné de références bibliographiques: il n'a pas semblé qu'elles fussent nécessaires, Mais on pourra consulter utilement : pour les inscriptions, le tome XII du Corpus inscriptionum latinarum, par Otto Hirschfeld, et les Inscriptions antiques de Nîmes, par Allmer et Germer-Durand ; pour les monuments de l'art plastique, les exemples fournis par le Répertoire de la statuaire grecque et romaine (4 volumes) et le Répertoire de reliefs grecs et romains (3 volumes), par Salomon Reinach, ainsi que le Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine (8 volumes), par Emile Esperandieu ; pour la religion, l'Histoire de la Gaule (tomes I et II) par Camille Jullian. C'est du Recueil des bas-reliefs qui sont extraites, avec l'autorisation du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, éditeur de l'ouvrage, les figures du présent Guide. Je remercie sincèrement M. Salomon Reinach qui a bien voulu me rendre l'amical et précieux service de lire une épreuve de ce qui suit.



SALLE I

En principe, les monuments groupés dans cette salle sont tous de destination religieuse.



Planche 1

Deux grands blocs de même style, placés au-dessus de la porte (1 et 2), proviennent probablement de la frise d'un ou de deux temples. Leur décoration, différente par les détails, se compose d'un bûcrane orné de bandelettes, et d'une rosace de feuilles stylisées dont le centre est occupé par une tête de femme. On les a trouvés au quai de la Fontaine (*pl. 1*).

La visite de la salle continue par la droite, en faisant le tour des murs. Sauf indication contraire, les monuments décrits sont de provenance locale et de calcaire commun.

Des trois pierres superposées que l'on remarque en premier lieu, l'une (3) est un fragment dont la décoration rappelle de tous points celle des pierres précédentes ; celle du milieu (4), de provenance inconnue, est un autel où sont sculptés un foudre et une roue (pl. 1) ; celle du haut, aussi décorée d'une roue (5), est un débris de dédicace faite par un personnage appelé *Tertius*.

Il s'agit de monuments consacrés à Jupiter, dont les Grecs et les Romains faisaient le père et le maître de tous les dieux. La roue fait allusion au bruit du tonnerre, comparé à celui d'un char roulant dans le ciel avec fracas : le foudre indique les éclairs. Le symbole du foudre est général, pour désigner Jupiter ; mais la roue ne se rencontre qu'en Gaule (*entre les Pyrénées et le Rhin*).

« Un foudre : (MYTHOLOGIE) faisceau de dards en zigzag, arme et attribut de Jupiter. »

Au-delà est un grand autel (6), trouvé en Camargue, qu'une femme, Attia Prima, a consacré à ses Proxsumes (*Proxsumis suis*).

Depuis Aurès, l'opinion courante fait du culte des Proxumes (*ou Proxsumes*) celui des aïeules, protectrices des familles ; mais on ne sait pas, en réalité, ce que furent les déesses de ce nom, que rappellent trente autels, offerts surtout par des femmes, et provenant presque tous de Nîmes même ou de la région nîmoise. Loin de Nîmes, on n'a trouvé d'autels aux Proxsumes qu'à Vaison (*quatre autels*), à Mazan près de Carpentras) et, de façon moins sûre, à Avignon et à Clansayes (Drôme).

Au-dessus contre la paroi, un fragment d'autel (7) commémore une offrande faite aux Lares et à d'autres divinités augustes dont les noms manquent, par les habitants d'un village, probablement voisin de Nîmes, désigné sous le nom de *vicus Au ...*

Peut-être d'origine étrusque, les Lares étaient des esprits que les Latins et les Sabins invoquaient pareillement pour de bonnes récoltes et la protection de leur foyer. Leur culte, réorganisé par Auguste (d'où le qualificatif joint à leur nom), devint, sous l'Empire, le plus important de tous, après celui de l'empereur. Il n'y eut plus, à vrai dire, d'autres divinités que celles qui furent admises au rang de Lares. On vit alors, aux carrefours de routes (en latin *compita*), de petites chapelles (laraires publics) consacrées aux Lares *Compitales* et, dans les maisons, des emplacements réservés (laraires privés) que l'on parait de fleurs à certaines époques de l'année. Les images de Lares, taillées en pierre ou peintes, sont peu communes ; mais on possède beaucoup de statuettes de bronze qui les figurent. Le Lare, une fois accompagné d'un serpent familier et d'animaux domestiques, est représenté d'apparence juvénile, dans une attitude de danse gracieuse. Vêtu d'une tunique courte serrée à la taille par une ceinture, et chaussé de hautes bottines, le personnage élève généralement d'une main, au-dessus de sa tête, un vase à boire en forme de corne ou de tête d'animal (rhyton) et, de l'autre main, tient une patère ou un seau.

Après l'autel aux Proxsumes est le moulage (8) d'un monument de marbre trouvé près de la Fontaine en 1740 et acquis, en 1816, avec d'autres pierres, par le musée de Lyon. On y remarque une dédicace aux Lares augustes (*voir ce qui vient d'être dit*) par les prêtres ou dévots de la fontaine d'Eure (*cultores Urac fontis*), dont les eaux étaient conduites à Nîmes par l'aqueduc du Pont du Gard. Un de ces personnages est figuré debout, en costume romain, entre les lignes de la dédicace ; il est voilé d'un pan de sa toge, ainsi que l'exigeait le rituel païen pour l'accomplissement d'un sacrifice et, de la main droite, verse, sur un autel en forme de balustre, le contenu (*liquide ou grain d'encens*) d'une patère (pl. 3). Ce monument, qui date certainement du premier siècle, et non du troisième ainsi qu'on l'a prétendu, supporte une statuette de marbre blanc, de l'ancienne collection Séguier (9), figurant un enfant couché, les jambes repliées, la tête et les épaules

couvertes d'un capuchon, les yeux clos (pl. 2). Le type de cette statuette est connu par d'autres exemples; mais on ne peut pas le désigner sûrement. L'attitude du petit personnage est celle des Amours funéraires et il se peut que la statuette ait fait partie de la décoration d'un tombeau.

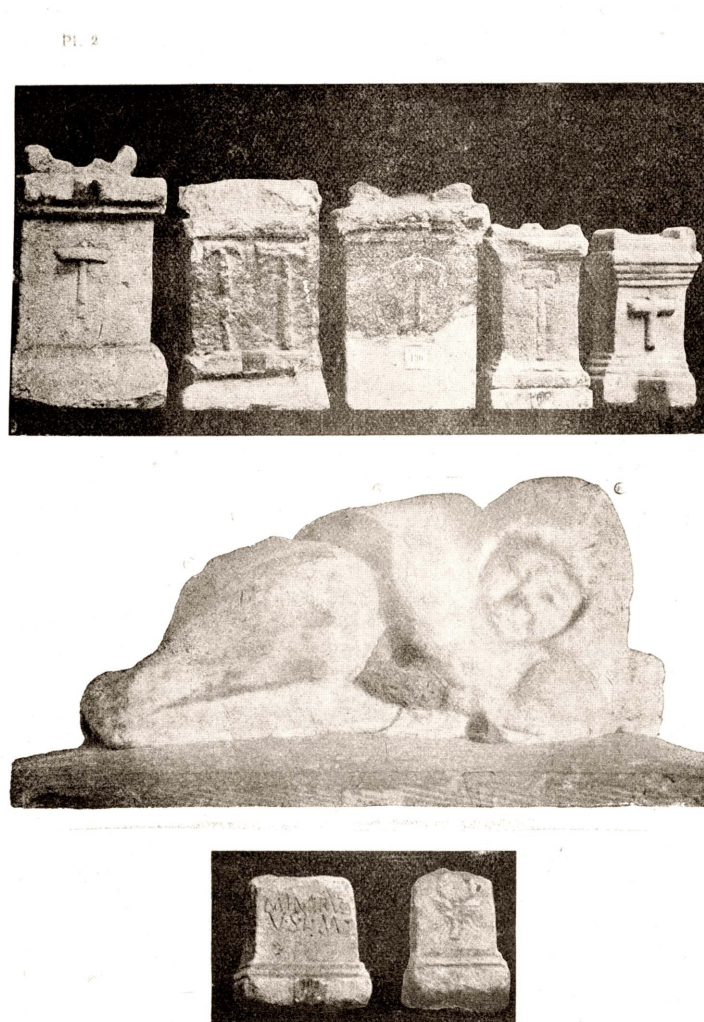


Planche 2

Tenant au mur par des crampons est un fragment d'autel (10) où l'on peut lire :

APOLLINI
T- GRANIVS
OPTATVS
V. S. L. M.

« A Apollon : Titus Granivus
Optatus, avec reconnaissance,
en accomplissement de son
voeu. »

Nous rencontrerons plus loin de nombreuses fois cette formule finale V S L iVI (votum solvit libens merito) par laquelle les dévots remerciaient la divinité de l'assistance qu'elle leur avait donnée.

Dans l'esprit des Grecs et, plus tard, dans celui des Romains, Apollon fut à la fois prophétique et médical. L'empereur...

Page 13 [suite en cours de numérisation...](#)